

Les jeunes issus de l'immigration confrontés à la discrimination

Emmanuel Jovelin

DANS **HOMMES & MIGRATIONS** 2011/4 n° 1292 , PAGES 104 À 113

ÉDITIONS **MUSÉE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION**

ISSN 1142-852X

DOI 10.4000/hommesmigrations.975

Date de mise en ligne : 11/06/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2011-4-page-104?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Musée de l'histoire de l'immigration.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Emmanuel Jovelin

Les jeunes issus de l'immigration confrontés à la discrimination

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Emmanuel Jovelin, « Les jeunes issus de l'immigration confrontés à la discrimination », *Hommes et migrations* [En ligne], 1292 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2013, consulté le 04 juin 2013. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/975>

Éditeur : EPPD - Cité nationale de l'histoire de l'immigration

<http://hommesmigrations.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://hommesmigrations.revues.org/975>

Ce document PDF a été généré par la revue.

Cet article a été téléchargé sur le portail Cairn (<http://www.cairn.info>).

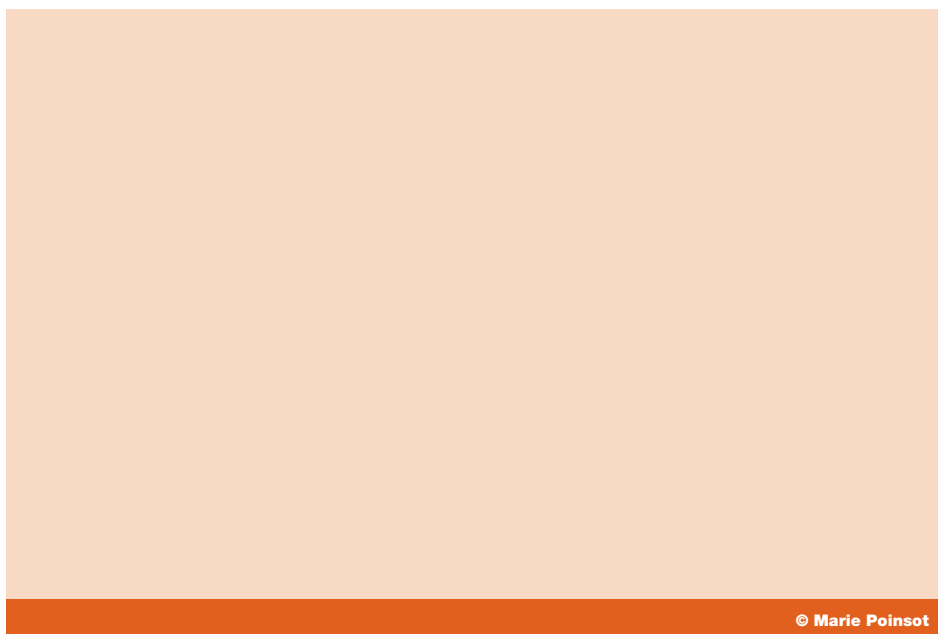


Distribution électronique Cairn pour EPPD - Cité nationale de l'histoire de l'immigration et pour Revues.org (Centre pour l'édition électronique ouverte)

Tous droits réservés

Les jeunes issus de l'immigration confrontés à la discrimination

Par Emmanuel Jovelin, professeur de sociologie,
Université catholique de Lille, directeur adjoint de l'Institut social de Lille



© Marie Poinso

Les jeunes issus de l'immigration, dans leur difficulté à trouver du travail, font une expérience quotidienne et répétée des discriminations de classe sociale et d'origine ethnique. La société à laquelle ils appartiennent leur tend le miroir déformant de leur incapacité à s'insérer. Séduits par le mirage de l'égalité des chances, ils intègrent des humiliations en lieu et place d'un désir de reconnaissance qui reste sans écho. Les discriminations ne condamnent pourtant pas ces parcours à l'échec. Mais la réussite sociale se fait au prix de leur dépassement.

En France, depuis les années quatre-vingt, nous assistons aux revendications identitaires des populations issues de l'immigration, parce que le chômage croissant à cette époque frappait en premier lieu les populations immigrées, arrivées du Maghreb et d'Afrique sub-saharienne dans les années soixante, ainsi que leurs enfants, nés en France pour la plupart mais rencontrant d'importantes difficultés dans l'accès à l'emploi. Le modèle français d'intégration, universaliste, postulant l'égalité de tous les citoyens et qui repose sur un principe d'égalité formelle, apparaît finalement incapable d'intégrer les populations immigrées, de surcroît victimes de racisme et de discriminations. Ce sont ces revendications identitaires qui aboutiront à la prise de conscience par les pouvoirs publics de la question des discriminations raciales à la fin des années quatre-vingt-dix. En effet, le renversement du modèle français d'intégration par des mouvements de révoltes dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix entraîne une reconnaissance officielle de la réalité des situations discriminatoires dont les "minorités visibles" sont victimes. Ceux-ci font émerger une "question minoritaire" qui se substitue à la "question immigrés" des années soixante et soixante-dix. Ce débat, porté par des individus ou groupes victimes du racisme ambiant, identifiés par leur couleur de peau ou la consonance étrangère de leur nom, donnera lieu à des avancées juridiques non négligeables mais également à des phénomènes de rejet et de délégitimation des victimes⁽¹⁾. Cet article aborde le côté obscur de notre société, grâce à une recherche réalisée auprès d'une quinzaine de jeunes dans le cadre d'un projet européen Equal sur "discriminations et territoires", commandité par l'association D'un monde à l'autre en 2005 dans la région Nord-Pas-de-Calais⁽²⁾.

Des jeunes face à la discrimination

François Dubet et Danillo Martucelli expliquent que la société industrielle se développe et se transforme par le travail et l'accumulation des ressources investies dans la production : "*La société n'est pas seulement une nature, c'est aussi une praxis, une auto-production par le travail, la société est travail*"⁽³⁾. Le travail ne fonde pas seulement les identités, mais aussi les rapports sociaux. Notre identité est ce que l'ordre social a fait de nous, précisent les auteurs précités. Notre personnalité dépend en grande partie de notre "*adhésion subjective aux attentes sociales acquises lors des phases de socialisation primaire et que nous actualisons sans cesse dans nos rencontres avec autrui*"⁽⁴⁾. Nous avons une seconde nature, qui n'est pas seulement un être donné, mais quelque chose que nous actualisons sans cesse au cours de nos rencontres, de nos interactions. Ainsi, notre vie sociale "*est constituée sur un mode binaire d'identité et d'altérité, de marquage constant des positions sociales, des statuts, de maintien de normes dans les conduites les plus*

banales et les plus automatiques⁽⁵⁷⁾. Les individus se définissent comme des sujets à partir de ce qui se présente à eux et de ce qu'ils peuvent en prendre en fonction de leurs capacités ou de ce qu'on peut les autoriser à acquérir. Or, pour beaucoup d'individus, non seulement le système auquel ils croient les exclut, mais ceux qui y participent ne laissent pas la place à leurs semblables de se constituer en sujets.

La société exclut du marché du travail des catégories d'individus à cause de leur incapacité supposée à tenir la place voulue par ceux qui détiennent les commandes. Cette exclusion a un coût parce que vivre sans travail n'est pas aisé et induit une lutte contre la société, une interrogation sur soi-même, sur sa propre capacité à tenir sa place dans la vie de tous les jours à côté d'autres humains. Comment faire partie de l'humanité lorsqu'on vous signifie que vous n'êtes pas comme les autres ? Ce regard négatif posé sur soi par les autres peut détruire une personne, non seulement parce que l'identité porte en soi l'idée de l'autre mais parce que ce que nous pensons de nous-mêmes est de grande importance. La recherche que nous présentons ci-après montre la souffrance des personnes confrontées au quotidien aux discriminations de tous genres.

Vivre la discrimination face au recruteur

Pour la majorité des jeunes, la discrimination est ressentie et se voit dans le regard de celui qui recrute, comme le montre Nordine, 29 ans : *“On voit bien que le patron a du mépris pour tout ce qui est étranger. Certaines fois, lors des entretiens, alors que tout s'est très bien passé, à votre grande surprise, on vous dit que ça ne marche pas. On sent bien qu'il y a un hic... puis là on ne vous dit rien... enfin, tout est dit gentiment.”*

La discrimination des employeurs par rapport aux jeunes d'origine étrangère ou étrangers n'est pas forcément liée à la rareté de l'emploi mais au profil des demandeurs qui ne correspondrait pas au poste. Tout cela est interprété en termes de racisme par les jeunes d'origine étrangère. Selon Mohammed Rebzani, les employeurs mettent en avant des attributs défavorables : paresseux, indiscipliné, mauvais comportement, pour écarter des personnes jugées indésirables⁽⁶⁾. L'institutionnalisation de la lutte contre les discriminations, en créant un appareil juridique et législatif, fait exister les victimes comme des sujets de droit. Ce processus de subjectivation constitue une innovation politique majeure, remarque Didier Fassin, puisque jusqu'alors dépourvues de droits, les victimes de discriminations deviennent des “ayants droit”⁽⁷⁾. Le dépôt d'une plainte comprend une double dimension pour les victimes. Reconnaître une discrimination revient à reconnaître que le sujet est victime d'une injustice, d'une souffrance. Il peut revendiquer ses

droits, sa souffrance est légitimée. Néanmoins, la gestion des plaintes relève plus de la reconnaissance d'un sujet de souffrance que de la reconnaissance d'un sujet de droit. La légitimation sociale de la victime de discrimination ne va pas de pair avec la législation juridique par une condamnation ou une réparation. L'absence de congruence entre le préjudice et sa correction implique que la souffrance soit toujours en excès sur le droit. Par conséquent, la reconnaissance des discriminations par les pouvoirs publics n'implique pas de facto une reconnaissance par les employeurs des personnes d'origine étrangère en recherche d'emploi sans discrimination, malgré le durcissement de l'arsenal juridique.

Ressentir la discrimination dans l'environnement professionnel

La discrimination n'est pas seulement le fait des recruteurs, elle se trouve aussi chez des collègues de travail : *“C'est plus les employés qui ont de mauvais rapports entre eux. C'est de la pression, de la pression interne... ou du bouche-à-oreille, on fait en sorte que ce ne soit pas bien vu que quelqu'un d'étranger ou issu de l'immigration, bien qu'il soit français, vienne travailler dans l'entreprise. Le patron nous prend mais pas eux”* (Madjid, 27 ans). Il y a des écarts de comportement qui se manifestent chez certains collègues de travail et qui poussent les jeunes à démissionner. En effet, lorsqu'on connaît la fragilité de ces jeunes, confrontés à la pression du travail, la pression des collègues salariés peut être vécue comme de la discrimination, voire du harcèlement : *“Le personnel adopte un comportement de harcèlement, de refus de coopération... et la personne ne peut pas rester. On vous isole, eh bien du coup vous partez. S'il n'y a pas d'intégration par l'ensemble du personnel, ce n'est pas la peine”* (Ben, 30 ans). Beaucoup de jeunes craquent au bout de quelques semaines par manque de tact des collègues de travail. Ce qui au départ n'était qu'une pression participant à la construction de l'identité professionnelle du jeune se transforme quelquefois en discrimination⁽⁸⁾.

Impact des discriminations sur les jeunes

Subir les discriminations n'est pas chose aisée. Lorsque votre vie est dévalorisée tout le temps, alors que vous pensez avoir les compétences nécessaires pour occuper un emploi, vous pouvez vous sentir inutile et être dans la culpabilité, voire dans l'autodiscrimination.

Le découragement

Les échecs répétés annihilent les capacités de l'individu à se remobiliser et le poussent à adopter une conduite d'échec. *“Ce n'est vraiment pas facile à vivre. Nous aussi on a le droit à un travail, non ? Très vite on pense que l'on ne veut pas que nous contribuions à la grandeur du pays”* (Saïd, 29 ans). Ces discours montrent des individus qui ne cherchent pas à changer l'ordre social mais simplement à trouver une place dans cet ordre. Tout cela peut être analysé en termes de reconnaissance sociale et de peur de la déchéance. *“On se demande pourquoi on se lève... Face à cette situation, on se dit qu'on n'arrivera à rien. Et là, on se réfugie dans des idées d'exclusion. J'ai plein d'ambitions et on casse tout en mille morceaux”* (Messaoud, 26 ans). Si la disqualification est une épreuve en raison de la faiblesse des revenus, et également de la *“dégradation morale que représente dans l'existence humaine l'obligation de recourir à l'appui de ses semblables et des services d'action sociale pour obtenir de quoi vivre dans les conditions décentes⁽⁹⁾”*, il en est de même de la discrimination, qui renvoie à l'individu une image négative de lui-même. Le discriminé vit un véritable sentiment de honte et des souffrances terribles qui le renvoient à un état *“de moins-que-rien”* : *“Le fait que vous ne soyez pas inséré par le travail, ça met des barrières là où il n'y en a pas. Ça sépare... tout est à recommencer. On a pourtant été sur les mêmes bancs d'école”* (Lamine, 28 ans). Le discours de Lamine est fréquent chez les personnes qui croyaient dans l'école de la République mais qui subissent la discrimination. Ne pas être inséré, c'est vous renvoyer à votre propre responsabilité, comme si tout cela était votre faute. Voilà le monde moderne qui renvoie à l'individu la responsabilité de ses actes, où chacun est sollicité pour faire fructifier son capital, réussir sa vie, où il doit être entrepreneur de sa propre vie comme le souligne Vincent de Gauléjac⁽¹⁰⁾. Mais l'impression qui prévaut est celle qui consiste à se dire que cette société ne donne pas les moyens nécessaires à l'accomplissement de soi. Nous sommes dans un monde qui dit : *“Si tu réussis, c'est parce que tu as fait des efforts énormes ; si tu échoues, c'est de ta faute, tu ne peux invoquer aucune circonstance atténuante. Plus tu échoues, plus tu seras confronté à des exigences importantes.”* Nous avons là des jeunes qui s'inscrivent dans l'idéologie de la réalisation de soi mais qui ne trouvent pas les moyens de se réaliser parce que l'avenir est bouché. Pour ces jeunes, comme le soulignent Vincent de Gauléjac et Isabelle Taboada, il arrive que *“l'identité brillante qui scintille cède la place à l'identité blessée qui s'éteint⁽¹¹⁾”*. Ils vivent cette situation avec un sentiment de dépréciation, de honte et de culpabilité, qui se répercute sur l'estime de soi.

Ces jeunes qui pensent avoir fait ce qu'il fallait, *“faire les études”*, afin d'espérer avoir une place au soleil, vivent les mêmes situations que leurs parents, la reproduction de la misère : *“L'histoire se reproduit, on s'intéresse pas plus à nous qu'à nos parents quand ils sont venus en France”* (Rachid, 26 ans), ou encore : *“Je vis la même situation que celle que*

mes parents ont vécu quand ils sont arrivés en France... C'est même pire. Avant, ils trouvaient plus vite" (Nordine, 29 ans). Cette situation difficile à laquelle ces jeunes sont confrontés peut les conduire à "démissionner de la vie sociale", en adoptant ce que Mannoni appelle les "conduites abdactives"⁽¹²⁾.

La remise en cause de l'école

Si l'école laïque, gratuite et obligatoire inaugurée à la fin du XIX^e siècle a été un vrai progrès en offrant à tous les enfants la possibilité de partager la même culture, la même langue, les mêmes valeurs, sa conception de l'égalité ne visait pas spécialement l'égalité des chances. "L'égalité n'empêchait donc pas que chacun devait rester à sa place, dès lors que cette place était assurée et que le socle de la culture commune était progressivement élargi"⁽¹³⁾. Nous avons remarqué dans les entretiens que l'école, tremplin vers l'insertion sociale et professionnelle, est mise en doute par les jeunes. Le sentiment de l'échec de l'insertion, la discrimination neutralisent l'élan scolaire et les poussent à s'interroger sur le sens de l'école : "Je suis allé à l'école pour rien. Après les études, la réalité est trop difficile à voir. J'aurais voulu continuer mes études mais,

par rapport à cette situation, ça m'a démotivé, j'ai arrêté. Pourquoi continuer plus loin ? Avec un bac +3 on n'y arrive quand même pas" (Rachid, 26 ans). En effet, il a fallu se battre pour intégrer un parcours scolaire plus long, malheureusement le diplôme obtenu ne fait pas autorité sur le marché du travail parce que les critères de recrutement ne sont pas loyaux, semblent dire les enquêtés. Les jeunes

se remettent en question, ils s'interrogent sur leur parcours, leurs choix et ils se retrouvent parfois dans une impasse : "Je me présente, mais je ne trouve pas. Et si je me propose pour des postes à qualification moindre, on me dit que je suis trop diplômé... Comme si toutes les personnes issues de l'immigration devaient être sous-diplômées" (Lamine, 28 ans).

Nous voyons bien ici des jeunes qui s'interrogent sur leur avenir et leur place dans la société. Des jeunes qui seraient prêts à "abdiquer". L'un des moyens de défense possible contre l'abdication reste le passage à l'acte pour certains jeunes des banlieues : l'agressivité, la violence, et encore d'autres conduites à risques, montrant les symptômes de la souffrance. Il y a des individus qui s'enferment dans l'échec en allant rechercher des difficultés là où il n'y en a pas, en élaborant des projets irréalistes avec des stratégies inefficaces comme s'ils souhaitaient vérifier ce qu'ils croient être leur propre nullité⁽¹⁴⁾.

L'abdication serait une sorte de mort symbolique dans la mesure où l'individu perd peu à peu l'envie d'entreprendre mais également la faculté d'élaborer des projets et de nouer des relations.

Ce n'est pas la déchéance sociale qui provoque la dépréciation ressentie à l'égard d'eux-mêmes, c'est plutôt l'inverse que l'on observe. Le regard porté sur l'épreuve de la disqualification peut être de plusieurs natures, soit compatissante, aidante, soit stigmatisante. Ce dernier regard entérine chez le jeune un déclassement qui le porte encore plus vers la déchéance sociale, vers le discrédit en mettant en crise ses croyances sociales⁽¹⁵⁾. Le discrédit du stigmatisé obère son existence : il vit cette situation de déclassement comme une injustice sociale attenante à la couleur de sa peau, à ses origines⁽¹⁶⁾.

Pour Mannoni, c'est le sentiment ruiné de leur propre moi par le regard posé sur eux par les autres qui les conduit à leur situation sociale et finit par les faire abdiquer : *“C'est parce qu'ils se sentent comme des déchets qu'ils entrent en déchéance et non le contraire”*⁽¹⁷⁾. L'abdication serait une sorte de mort symbolique dans la mesure où l'individu perd peu à peu l'envie d'entreprendre mais également la faculté d'élaborer des projets et de nouer des relations. C'est la conséquence même de l'auto-discrimination qui conduit à une telle situation. Ce qu'ils vivent est ressenti comme un échec personnel. Nous sommes bien dans ce que François Dubet avait décrit dans *La Galère*⁽¹⁸⁾, lorsqu'il parle des jeunes qui se replient sur eux-mêmes : plutôt que d'échouer encore, ils préfèrent ne rien faire. La discrimination (l'exclusion) est vécue dans ce cas-là comme une accumulation des mépris et des problèmes dont ils sont victimes, tout en s'interrogeant sur leur avenir et celui de leurs frères : *“Notre situation n'est pas un exemple pour les plus jeunes. Le chômage, c'est une défaite enregistrée derrière moi. Comment vont réagir mes frères et sœurs par rapport aux études ? Ils me voient tellement galérer”* (Mohamed, 29 ans).

Un rejet généralisé

La diversité des formes de discriminations et des lieux où elles s'exercent engendre parfois un sentiment de rejet généralisé. Devant la répétition d'actes discriminatoires, les jeunes finissent par développer une extrême sensibilité. Certains hésitent même à se présenter à des entretiens, ils s'autocensurent dans leurs démarches parce qu'ils n'ont plus confiance en eux : *“Pourquoi y aller, j'aurais aucune chance de toute façon”* (Meriem, 21 ans). Subir l'épreuve de la discrimination, c'est subir l'épreuve de la stigmatisation, en étant identifié comme porteur d'un stigmate, qui disqualifie et empêche d'être totalement intégré dans la société⁽¹⁹⁾. Les jeunes d'origine étrangère que j'ai interrogés avaient tendance à présenter un *“moi disqualifié, exposé à l'injure et au discrédit”*⁽²⁰⁾. Certains jeunes réagissent comme les stigmatisés décrits par Goffman, puisqu'ils ont tendance à ne pas se présenter à des entretiens d'embauche, à éviter les contacts avec les “normaux”. Ils ont l'impression qu'ils ren-

voient à la société une “image dérangeante, une image de l’anéantissement”, comme on peut le voir dans ce discours : “*Moi je me bats, mais j’en connais pas mal qui se sont résignés. Ils changent complètement d’orientation. Ils jettent leurs projets et se tournent vers des emplois non qualifiés. Ils abandonnent à cause de ce qu’ils ont vécu. La réalité les a rattrapés*” (Abdel, 23 ans).

La conséquence d’une telle situation est qu’il y a des jeunes qui sont parfois dans la négation de la culture de leurs parents ou qui francisent leurs nom ou prénom, imaginant ainsi une meilleure chance d’insertion professionnelle. Ces jeunes fragilisés se réfugient dans la honte, ressentent systématiquement la discrimination et font parfois le mauvais choix de ne plus rien faire par peur d’échouer encore. Pourtant, il arrive que les victimes de discriminations réclament la reconnaissance de leur situation soient accusées de manifester une forme de victimisation. Ainsi, les victimes sont soupçonnées d’utiliser l’accusation de racisme pour masquer leurs propres insuffisances⁽²¹⁾. Didier et Éric Fassin qualifient ce phénomène de “*délégitimation des acteurs*”⁽²²⁾. Dans ce cas, les victimes de discriminations sont accusées d’être à l’origine de leur exclusion. Elles sont même les véritables coupables : ce sont elles les vrais racistes (mars 2005, pétition contre les “ratonnades anti-Blancs” ; attaques en justice de groupes de rap pour racisme anti-Blancs...). Selon Patrick Simon, ce phénomène ne doit pas justifier un recul dans la reconnaissance de la discrimination car “*il n’y a pas de situation de victimisation pire que celle de l’inexistence de la reconnaissance de ces discriminations*”⁽²³⁾.

Il évoque, par ailleurs, l’existence d’un autre phénomène répandu chez les victimes de discriminations et à l’origine d’une grande souffrance et de difficultés personnelles accrues : “l’autocensure”, qu’il définit comme “*l’intériorisation du caractère indicible des discours*”⁽²⁴⁾. Daniel Borillo revient sur cette attitude en explicitant que les victimes développent une défiance à l’égard de l’État et de ses institutions censées œuvrer à la promotion de tous⁽²⁵⁾. Celle-ci s’accompagne d’une désespérance et d’un processus de dévalorisation face à cette violence faite à l’identité mais aussi d’un “repli sur soi” ou “entre soi”, de comportements d’agressivité envers la société et les “autres”. Les discriminés peuvent appréhender tous les autres rapports sous l’angle du racisme, en négligeant toutes les autres causes possibles. Croire que certaines personnes faisant l’expérience de la domination à travers les discriminations se positionnent en victimes, ou essaient de tirer profit de cette position de “victime” en la présentant comme une excuse, un prétexte, c’est nier ce qui existe. Il est donc nécessaire de prendre en compte la souffrance et la demande de reconnaissance de ces personnes⁽²⁶⁾ et de renforcer l’arsenal juridique dans une visée pédagogique afin de lutter contre toutes les formes de discriminations.

Des jeunes en lutte contre les discriminations

Vivre la discrimination, c'est aussi supporter la frustration, apprendre à encaisser la haine pour mieux repartir. Face à la discrimination, ces jeunes mettent en place des stratégies de réussite en essayant de faire une reconversion symbolique de leur stigmat, qui se transforme quelquefois, en fonction de leur degré d'investissement et de leur chance, en réussite sociale. Emmanuelle Santelli explore les itinéraires de réussite des enfants d'origine algérienne, en montrant par une comparaison méthodique des parcours individuels et familiaux, les stratégies développées et les efforts mis en œuvre pour infléchir leur destinée⁽²⁷⁾. Elle a retracé 120 parcours de personnes d'origine algérienne qui ont connu des périodes de chômage, des discriminations de toutes sortes, mais qui ont su renverser le discrédit lié à leur stigmatisation pour le transformer en réussite sociale, en devenant entrepreneurs. Ainsi, vivant une situation particulière face à l'emploi, les jeunes que j'ai interviewés pensent travailler plus que les autres, afin de montrer à ceux qui les discriminent leur capacité : *“Je me battrais même si ça doit prendre plus de temps que les autres. Je prendrai un chemin plus long, car il ne faut pas compter trouver du travail plus vite ou en même temps que les autres”* (Nordine, 29 ans).

“Cette situation difficile, je me dis que c'est une motivation supplémentaire. Même si je dois mettre trois fois plus de temps que les autres et deux fois plus d'énergie. Pour moi, c'est un challenge, je dois en faire plus” (Heidi, 24 ans).

Il est intéressant de voir que loin de se décourager, beaucoup de discriminés tentent de redoubler d'efforts ou essayent de comprendre leurs échecs pour découvrir les failles de leur situation : *“Je ne reste pas sur un échec. Pour comprendre, je téléphone, il faut en discuter. C'est grâce aux nombreux entretiens que je vois clair dans ma situation. Maintenant je sais sur quoi je dois mettre l'accent”* (Abdel, 23 ans). La discrimination conduit certains d'entre eux à se tourner vers l'aide aux autres afin de mettre leur expérience au service d'autres jeunes qui seraient victimes de discriminations. Enfin, d'autres encore continuent de se perfectionner en vue des entretiens et utilisent de nouvelles stratégies pour surmonter les épreuves. Mais malheureusement subir la discrimination, c'est aussi accepter n'importe quel travail parce que l'insertion professionnelle est de plus en plus difficile.

Conclusion

Cet article a montré des jeunes issus de l'immigration qui font l'expérience de la domination de classe et raciale, qui vivent des formes d'humiliation annihilant chez certains d'entre eux leurs capacités à se remobiliser. Pour survivre, certains utilisent

l'ethnie et la race comme ressource pour défendre leurs intérêts. Cet état de fait n'est que la conséquence du "mirage de l'égalité des chances" véhiculé par le modèle français de l'intégration⁽²⁸⁾. Or nous pensons, comme le suggère Avishai Margalit⁽²⁹⁾, qu'il est important de prendre en compte les problèmes produits par l'expérience de l'humiliation pour construire une société décente, celle qui n'humilie pas les plus faibles, c'est-à-dire une société qui se fixe comme horizon le combat contre toutes les formes d'injustice. ■

Notes

1. Emmanuel Jovelin, *Les Travailleurs sociaux d'origine étrangère. Vocation ou repli*, Paris, L'Harmattan, 1999.
2. Cet article est une version remaniée publiée dans Manuel Boucher (dir.), *Discriminations et ethnicisations. Combattre le racisme en Europe*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2005. Voir également Emmanuel Jovelin, "Vivre la discrimination, vivre la différence", in Manuel Boucher (dir.), *De l'égalité formelle à l'égalité réelle. La question de l'ethnicité dans les sociétés européennes*. Paris, L'Harmattan, 2001.
3. François Dubet, Danilo Martuccelli, *Dans quelle société vivons nous?*, Paris, Seuil, 1998.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. Mohammed Rezbani, *Des jeunes dans la discrimination*, Paris, PUF, 2002.
7. Didier Fassin, "L'invention française de la discrimination", in *Revue française de sciences politiques*, vol. 52, n° 4, 2002, pp. 403-423
8. Fatima Mezzouj, "Indigènes de la République, discriminations et interculturalité", in Hédi Saïdi, *L'Immigration et les Discriminations en débats*, Association JISR Le Pont, La Voix du Nord, 2005.
9. Serge Paugam, *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1994, p. 219.
10. Vincent de Gauléjac, *Travail, les raisons de la colère*, Paris, Seuil, 2011.
11. Vincent de Gauléjac, Isabelle Taboada, *La Lutte des places*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994, p. 30.
12. Pierre Mannoni, *La Malchance sociale*, Paris, Odile Jacob, 2000.
13. François Dubet, *La Place et les Chances. Repenser la justice sociale*, Paris, Seuil, 2010, p. 26.
14. Pierre Mannoni, *op. cit.*, p. 126.
15. Guillaume le Blanc, *Vies ordinaires, vies précaires*, Paris, Seuil, 2007.
16. Camille Peugny, *Le Déclassement*, Paris, Grasset, 2009.
17. Pierre Mannoni, *op. cit.*
18. François Dubet, *La Galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.
19. Erving Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 1975.
20. Guillaume le Blanc, *op. cit.*
21. Véronique De Rudder, Christian Poret, François Vourch'h, *L'Inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, PUF, 2000, p. 198.
22. Didier Fassin, Éric Fassin, *De la question sociale à la question raciale. Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006.
23. Patrick Simon, "Modèle d'intégration et lutte contre les discriminations", in *Politique de la ville et intégration, conférences 2006*, Les Cahiers du Pôle, Centre de ressources de la DPVI, Mairie de Paris, 20 juin 2006, p. 193.
24. *Ibid.*, p.194.
25. Daniel Borillo, *Lutter contre les discriminations*, Paris, La Découverte, 2003.
26. Axel Honneth, *La Société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte, 2006 ; Axel Honneth, *La Lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, 2002.
27. Emmanuelle Santelli, *La Mobilité sociale dans l'immigration*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2001.
28. Emmanuel Jovelin, "Ambiguïtés de l'antiracisme. Retour sur quelques associations militantes", in *Le Sociographe*, n° 34, 2011.
29. Avishai Margalit, *La Société décente*, Paris, Climats, 1999.